



CHRISTOPHE SIRUGUE  
SECRETARE D'ETAT CHARGE DE L'INDUSTRIE  
AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

*Communiqué de presse*

*Communiqué de presse*

Paris, le 1<sup>er</sup> février 2017  
N°171

## **La Commission Couture Création a accordé l'appellation Haute Couture à deux nouvelles maisons SCHIAPARELLI et JULIEN FOURNIE**

La Commission de classement Couture Création, réunie le 16 décembre 2016 à la Fédération Française de la Couture, du Prêt-à-Porter des Couturiers et des Créateurs de Mode, a conféré l'appellation **Haute Couture** à deux nouvelles maisons : Julien FOURNIE et SCHIAPARELLI.

Celles-ci s'ajoutent aux treize marques qui détiennent d'ores et déjà cette appellation : Adeline ANDRE, Alexandre VAUTHIER, Alexis MABILLE, CHANEL, Christian DIOR, Franck SORBIER, Giambattista VALLI, GIVENCHY, Jean-Paul GAULTIER, Maison MARGIELA, Maurizio GALANTE, Stéphane ROLLAND et Yiqing YIN.

Christophe SIRUGUE, secrétaire d'Etat chargé de l'Industrie, se félicite de la proposition de la Commission, qui consacre l'excellence de la création française en matière de mode. Il salue l'arrivée de Julien FOURNIE, talent incontesté, résolument tourné vers l'innovation, et le retour exceptionnel de la Maison SCHIAPARELLI au sein des membres Haute Couture.

Christophe SIRUGUE a signé le mardi 31 janvier la décision correspondante, qui établit la liste des Maisons pouvant revendiquer l'appellation Haute Couture.

**Contact presse :**

**Cabinet de Christophe SIRUGUE :** 01 53 18 45 13 [sec.sei-presse@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:sec.sei-presse@cabinets.finances.gouv.fr)